MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Numéro d'identification court: *Réservé à l'administration*	2026.
Numéro d'identification Long Chorus :	2026.

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Région Académique Provence Alpes Côte d'Azur - Rectorat d'Aix-Marseille

Objet du marché

Travaux de restructuration de l'immeuble situé au 31, Boulevard d'Athènes à Marseille

Appel d'offres ouvert, en application des articles L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

Lot			
N° :		:	

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois d'OCTOBRE 2026 (mois zéro de la remise des offres)

Réservé à l'administration

Date du marché

Numéro d'EJ du contrat

Montant TTC

Imputation

Financement Etat : programmes 214 et 348

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

L'acte d'engagement comporte ____ pages et les annexes n°____

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)
M. Le Recteur de la Région Académique PACA, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

Ordonnateur
M le Recteur de la Région Académique Provence Alpes Côte d'Azur, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

Comptable public assignataire
Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes Maritimes *(depuis le 01/01/22)*

Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné "Maître d'ouvrage".

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

☐ **Je soussigné, contractant unique**

Nom et prénom :

☐ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

*Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

*Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers **ou** ☐ au registre du commerce et des sociétés :

***Adresse courriel où les notifications pourront être valablement effectuées :**

☐ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1

Nom et prénom :

☐ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

*Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

*Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers **ou** ☐ au registre du commerce et des sociétés :

***Adresse courriel où les notifications pourront être valablement effectuées :**

Cotraitant 2

Nom et prénom :

☐ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

*Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

*Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers **ou** ☐ au registre du commerce et des sociétés :

***Adresse courriel où les notifications pourront être valablement effectuées**

Cotraitant 3

Nom et prénom :

☐ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

*Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

*Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers **ou** ☐ au registre du commerce et des sociétés :

***Adresse courriel où les notifications pourront être valablement effectuées**

après avoir :

– pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;

– produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 fixé en page 1 du présent acte d'engagement.
Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Il n'est pas prévu une décomposition en tranches, ni de prestation supplémentaire éventuelle.

Les prestations définies au CCAP portent sur **le lot mentionné en page 1** de l'opération de travaux.

Evaluation des travaux

Les travaux du **lot** pour lequel ☐ **je m'engage** /☐ **nous nous engageons**, seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

A compléter

- Montant hors TVA **:**
- TVA au taux de ____ %, soit
- Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

En cas de groupement conjoint :

☐ **Groupement conjoint**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** ainsi que la répartition de la rémunération correspondante sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire y indique en outre le montant de sa prestation de mandat.

2-2. Montant sous-traité

2-2.1. Sous-traitance déclarée à l'offre

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder. Le montant indiqué au formulaire DC4 est exprimé hors taxe ; le titulaire doit également préciser dans ce formulaire que la TVA est autoliquidée.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

☐ **Entreprise unique**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA
1	
2	
3	
Total	

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

2-2.2. Sous-traitance prévue pendant les travaux

En cas de sous-traitance des prestations en cours de marché, les sous-traitants devront être agréés dans les conditions des articles R2193.3 et 4 du Code de la Commande Publique.

2-2.3. Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant du présent marché que le candidat peut présenter en nantissement ou céder est au maximum le montant de l'offre acceptée par le maître d'ouvrage, duquel il convient de déduire le montant cumulé des prestations sous-traitées.
Le montant de cette créance sera défini lors de la remise de l'exemplaire unique.
Une copie de l'original de l'AE portant une formule d'exemplaire unique ou un certificat de cessibilité sera délivré au titulaire sur simple demande écrite de sa part.

ARTICLE 3. DELAI D'EXECUTION DU MARCHE

3-1. Période de préparation

Le délai de la période de préparation est de **2 mois.**

3-2. Délai d'exécution des travaux de la présente consultation

Le délai d'exécution des travaux **de l'ensemble des lots** est de **18 mois** (période de préparation non comprise) à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution du/des premier(s) lot(s).

Le délai d'exécution **propre au lot** pour lequel ☐ **je m'engage** / ☐ **nous nous engageons** sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 4-1 du CCAP sur la base du calendrier prévisionnel annexé au présent acte d'engagement.

L'ordre de service prescrivant de commencer l'ensemble des travaux sera notifié au titulaire par le maitre d'œuvre.

3-3. Délai(s) distinct(s)

Sans objet.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

☐ **Entreprise unique**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro : clé RIB :

code banque : code guichet :

IBAN : ……..

BIC : ……

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement**

S'agissant de la rémunération des groupements d'opérateurs économiques, le nouveau CCAG travaux prévoit désormais, quelle que soit la forme du groupement (conjoint ou solidaire), que chaque membre du groupement perçoit directement les sommes se rapportant à l'exécution de ses propres prestations (article 10.7.1).

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre les RIB ou RIP) :

Co-traitant 1 (mandataire)

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro : clé RIB :

code banque : code guichet :

IBAN : ……

BIC : ……

Co-traitant 2

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro : clé RIB :

code banque : code guichet :

IBAN :

BIC :

Co-traitant 3

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro : clé RIB :

code banque : code guichet :

IBAN :

BIC :

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

AVANCE articles R2191.3 et suivants du Code de la Commande Publique

Une avance est prévue pour tout marché d'un montant supérieur à 50 000 € HT - *ou de la tranche affermie dans le cas de marchés à tranches* - **et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.**

Les conditions de versement de cette avance par l'entreprise/le groupement d'entreprises sont indiquées à l'article 5.2 du CCAP.

☐ **Entreprise unique**

Le titulaire désigné ci-devant :

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **Groupement**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
2	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
3	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir

Toutefois si le montant HT du marché est inférieur ou égal au seuil fixé à l'article R2191.3 du CCP, l'avance forfaitaire ne sera pas versée.

ARTICLE 5. INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTE

Les candidats aux lots 1 2 3 4 5 6 et 7 devront compéter et dater l'annexe 2 au présent acte d'engagement et la joindre dans l'offre.

ARTICLE 6. OBLIGATION D'INFORMATION

Le /les prestataire(s) s'engage (nt) expressément à notifier immédiatement au maître d'ouvrage les modifications survenant en cours d'exécution du marché qui se rapportent :

- Aux personnes ayant le pouvoir d'engager l'entreprise
- A la forme de l'entreprise
- A la raison sociale de l'entreprise ou sa dénomination
- A son adresse ou à son siège social selon qu'il s'agit d'une personne physique ou d'une personne morale
- A son capital social
- A toutes modifications importantes du fonctionnement de l'entreprise

ARTICLE 7. DECLARATION

☐J'affirme / ☐ nous affirmons sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) ☐ j'interviens / ☐ nous intervenons ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la Commande Publique.

ARTICLE 8 SIGNATURE DU MARCHÉ PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL OU LE MANDATAIRE HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT

La signature du présent acte d'engagement vaut adhésion et consentement sans réserve aux documents constitutifs du marché. Le titulaire individuel ou le mandataire habilité ou chaque

membre du groupement s'engage sur la base de l'offre technique et financière à exécuter les prestations demandées.

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) de l'/des entreprise(s) :

Visa *(le cas échéant)* *réservé à l'administration*
Avis de l'autorité chargée du contrôle budgétaire régional

Acceptation de l'offre *réservé à l'administration*
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement. Le représentant du pouvoir adjudicateur à Aix en Provence le :

NOTIFICATION DU MARCHE

La notification du marché est constituée soit par : - l'envoi avec accusé de réception sur le profil acheteur (plate-forme de dématérialisation PLACE) - l'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception à défaut d'accusé de réception électronique par le Titulaire
Apposer dans ce cadre l'accusé de réception électronique ou postal valant date de notification du marché

□ ANNEXE N°___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Répartition de la rémunération correspondante

1. Détail des prestations :

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		**Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)**
N°2		
N°3		

2. Répartition de la rémunération

Indiquer ici le montant global « marché de base » (hors PSE) et en cas de groupement joindre en annexe cette répartition par co-traitants.

Prestations	Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1			
TVA [] %			
Prestation de mandat (le cas échéant)			
Total mandataire (I)			
Autres cotraitant(s)			
N° 2 TVA [] %			
N° 3 TVA [] %			
N° [] *TVA* [] %			
Total autres cotraitants (II)			
Total du marché (I) + (II)			